



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le mardi, 17 décembre 2024 à 16 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

**PRÉSENCES :**

Le préfet et maire de la Ville de Sept-Îles monsieur Denis Miousse  
Le préfet suppléant et maire de la Ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault  
La conseillère de comté madame Guylaine Lejeune  
Le conseiller de comté monsieur Guy Berthe  
Le conseiller de comté suppléant monsieur Raynald Duguay

**ABSENCE(S) :**

Le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

La directrice des finances et greffière-trésorière adjointe madame Joanne Parent  
Le directeur de l'aménagement et directeur général adjoint monsieur Philippe Gagnon  
La directrice des affaires juridiques Me Isabelle Blouin

**Ouverture de la session**

Le préfet monsieur Denis Miousse, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session spéciale à 16 h 30.

**2024-12-1677**

**Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du mardi 17 décembre 2024 à 16 h 30**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale du mardi 17 décembre 2024 à 16 h 30.

**2024-12-1678**

**AVIS DE MOTION**

**Règlement n° 01-2025 décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac-Walker pour l'année 2025**

AVIS DE MOTION est donné par le préfet suppléant monsieur Alain Thibault, que lors d'une séance ultérieure du conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, le règlement n° 01-2025 décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac-Walker pour l'année 2025.

QU'une copie du règlement n° 01-2025 soit remise avec le présent avis et qu'une demande de dispense de lecture dudit règlement soit faite lors de son adoption.

**Période de questions**

Aucune question.

2024-12-1679

**Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Guy Berthe,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la session spéciale du 17 décembre 2024 à 16 h 30 soit levée à 16 h 31.

\_\_\_\_\_  
Denis Miousse  
Préfet

\_\_\_\_\_  
Joanne Parent  
Directrice des finances et greffière-trésorière  
adjointe

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Denis Miousse  
Préfet